



Comité Régional de Cyclisme de La Réunion

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU JEUDI 3 NOVEMBRE 2022

La réunion du Comité Directeur se déroule au siège du Comité Régional de Cyclisme et débute à 18h00, sous la présidence de M. Stéphane HENAFF.

Présents :

- M. Stéphane HENAFF, Président du Comité Régional de Cyclisme
- Mme Karine DUDON, Vice-présidente Déléguée au Cyclisme Traditionnel, Présidente de la Commission Régionale de Cyclisme Traditionnel
- M. Jean-Louis PARIS, Vice-président Délégué aux Sports de Nature
- M. Mikaël CASCADE, Secrétaire Général
- M. Thierry BERTHOMIEU, Président de la Commission Régionale BMX
- M. Anthony CELESTE, Président de la Commission Régionale VTT XC
- M. Michel BENARD, Délégué aux Manifestations et Organisations d'Épreuves Traditionnelles
- M. Jacky CASTRO, Membre

Membres Absents Excusés :

- M. Philippe DE COTTE, Vice-président Délégué à la Formation, Président de la Commission de Discipline
- Mme Véronique ALMAR, Secrétaire Générale Adjointe
- M. Philippe DOINEAU, Médecin Fédéral Régional
- M. Anthony CHEFIARE, Équipe Technique Régionale

Membres Absents :

- M. Eric SAUVOUREL, Trésorier Général
- M. Raymond ORRE, Président de la Commission Régionale du VTT DH Enduro

Personnes invitées :

- M. Grégory MAILLOT, Conseiller Technique Fédéral (absent excusé)

Assiste à la réunion :

- M. Nico PONNET, Directeur Administratif du Comité

ORDRE DU JOUR

1. APPROBATION DU PV DU COMITÉ DIRECTEUR DU 29 SEPTEMBRE 2022
2. PERSPECTIVE ÉCONOMIQUE DE FIN D'ANNÉE
 - Situation économique
 - Comptes-rendus des déplacements- Synthèse
 - Tarification 2023 : Engagement et affiliation, propositions, intégration des journées promotionnelles
3. ASSEMBLEE GENERALE DECEMBRE 2022
 - Date et mode de désignation du (des) délégué(s)
4. PLANIFICATION DES ACTIONS 2023
 - Calendrier 2023 : avancement, place des actions hors compétition et de formation
 - Actions ETR et groupes de performance

- JIOI : préparation et mode de sélections
- Championnat de France des outremer : préparation, mode de sélections et nombre de sportifs
- Projet d'actions diverses (communication, journées découverte, SRAV, sponsoring...)
- Investissement matériels, état des besoins

5. MEGAVALANCHE 2023

- Etat des pistes
- Modèle organisationnel
- Bilan des démarches avec le Département et l'ONF sur la maintenance et création de pistes

6. QUESTIONS DIVERSES

1. APPROBATION DU PV DU COMITÉ DIRECTEUR DU 29 SEPTEMBRE 2022

Le PV du comité directeur du 29 septembre est adopté à l'unanimité des membres présents.

2. PERSPECTIVE ÉCONOMIQUE DE FIN D'ANNÉE

- **Situation Économique**

Un bilan comptable intermédiaire a été établi à la fin du mois d'août. Il présente un résultat positif dû aux différentes rentrées de produits financiers divers (subventions, déplacements...). Tout le travail qui a été fait dans la remise en route de toute la partie comptabilité porte ses fruits. Un retour aux collectivités pour présenter les bilans des actions du Comité et récupérer les soldes des subventions sera fait à la fin du mois de novembre.

- **Tarification 2023 : Engagement et affiliation, propositions, intégration des journées promotionnelles**

Une simulation est présentée au Comité Directeur sur les modifications tarifaires concernant les organisations pour l'année 2023, l'objectif étant d'augmenter d'environ 20% les retours pour les Clubs sur les organisations. Ces modifications concernent principalement les tarifs d'inscription aux manifestations. Par ailleurs, sur les manifestations promotionnelles, un retour de 2 euros pour chaque non licencié sera effectué au Comité.

Le projet de tarification 2023 est annexé au présent procès-verbal.

Le Comité Directeur valide le projet présenté qui sera développé en Assemblée Générale prochaine.

3. ASSEMBLEE GENERALE DECEMBRE 2022

Le Comité Directeur valide la date de l'Assemblée Générale au samedi 10 décembre 2022 à 14h30 au CREPS de Saint Paul ainsi que l'ordre du jour présenté.

Une fiche de candidature pour l'élection du délégué à l'assemblée générale de la FFC sera adressée aux Clubs.

4. PLANIFICATION DES ACTIONS 2023

- **Calendrier 2023 : avancement, place des actions hors compétition et de formation**

Le projet de calendrier 2023 est présenté au Comité Directeur. Des incohérences sont relevées notamment sur certaines dates qui concerneront les mêmes participants sur des manifestations différentes. C'est devenu un problème récurrent dans l'établissement du calendrier annuel. Ce problème peut contrarier les organisations Route et XC. Il appartient aux Commissions d'essayer de trouver les meilleurs compromis pour améliorer ce calendrier qui reste une base de travail sur laquelle il est encore possible d'y apporter la meilleure harmonisation.

Il y a également des dates qui figurent au calendrier et pour lesquelles il n'y a pas d'organisateur déclaré.

Il est craint également, au vu de certaines dates proposées, qu'on assiste à plusieurs mises à jour successives de ce calendrier, ce qui ne manquera pas, hélas, d'affecter le sérieux de nos organisateurs.

L'intervention de l'ETR et du conseiller technique pourra être certainement appréciable dans cette quête d'harmonisation.

Le calendrier fait mention aussi de certaines dates pour lesquelles il est indiqué que c'est le Comité régional qui est l'organisateur. Il est rappelé que le Comité régional n'interviendra que sur les championnats régionaux avec l'apport des maillots, coupes, médailles... ainsi qu'une aide financière sur la partie médicale (aide forfaitaire de 500 euros). Il est porté à la connaissance du Comité que la dernière manifestation enduro du Maïdo a été organisée sans un seul officiel ou commissaire. Cette situation pose un problème important de responsabilité d'autant plus qu'il n'existe pas de rapport de course. Il est rappelé qu'il appartient aux Commissions de veiller au respect des règles d'organisation des manifestations qui les concernent.

- **Actions ETR et groupes de performance**

Les actions ETR doivent être validées par le Comité Directeur pour permettre une budgétisation des projets présentés. Aujourd'hui, il n'y a toujours pas cette proposition d'actions. Si au niveau des commissions le travail a été fait, il n'en reste pas moins que les actions propres à l'ETR ne sont toujours pas présentées au Comité Directeur.

- **JIOI et championnat des outremer : préparation et mode de sélections**

Un déplacement aura lieu vers la fin du mois de mai en Métropole pour des espoirs/seniors et féminines (elles participeront au championnat des outremer – 10 et 11 juin). La date de déplacement permettrait à ceux qui participent au championnat de France de ne pas revenir à La Réunion et de partir directement en Nouvelle Calédonie. Mais cette organisation de déplacement dépendra essentiellement des moyens financiers disponibles, ainsi que des éventuels partenariats qui pourraient favoriser des billets d'avion moins chers.

Pour les jeux des Iles, si le Tour de Maurice a lieu au mois de juin, ce sera le déplacement privilégié (budget moins conséquent), avec un quota maximum de 8 garçons et 5 filles.

- **Projet d'actions diverses (communication, journées découverte, SRAV, sponsoring...)**

Un travail sera mené avec Nico PONNET et Grégory MAILLOT sur des actions nouvelles qui permettent des rentrées d'argent au Comité. Tout ce que le Comité pourra faire au niveau des entreprises (Savoir Rouler, week-ends de déplacement, ...).

- **Investissement matériels, état des besoins**

Le débat (déjà mené maintes fois) sur les transpondeurs est relancé. Entre les transpondeurs qui fonctionnent pour une discipline et pas pour l'autre, ceux qui appartiennent au Comité et qui ne sont pas utilisés, les différents aspects techniques des systèmes existants, les discussions peinent à trouver les meilleures solutions. Les transpondeurs spécifiques DH nécessitent une meilleure précision que ceux utilisés pour la Route ou le XC.

Le Président HENAFF réitère la proposition d'achat d'un matériel performant pour la DH, avec une participation financière des pilotes remboursable en fin d'année.

Pour le VTT XC, il est décidé d'acheter des plaques avec des puces passives. Le pilote participera financièrement à hauteur du prix de revient de la plaque fixée à minima à 5 euros et la gardera toute l'année.

Il sera même plus intéressant d'acheter le matériel qui permet de scanner et imprimer les puces passives à la demande.

Pour la DH, le Comité achètera les plaques et les transpondeurs correspondants qui seront en location au prix de 50 euros pour l'année. Le Comité remboursera 20 euros en fin d'année au pilote.

Pour les écoles de vélo, les jeunes pourront également garder leur plaque toute l'année.

Les engagements aux compétitions se feront en ligne à partir du 1^{er} janvier 2023 sur une plateforme dont le prestataire sera choisi après consultation. Une convention sera alors établie avec le prestataire choisi.

5. MEGAVALANCHE 2023 (3 et 4 décembre)

L'organisateur s'inquiète un peu de l'état des pistes et du dynamisme insuffisant autour de l'épreuve, par rapport aux années précédentes. La manifestation tendrait davantage vers un enduro long plutôt qu'une descente proprement dite.

Le Comité n'a pas les moyens ni la mission d'entretenir les pistes. Si l'état des pistes ne devait pas convenir à l'organisation de la Mégavalanche, le Comité pourrait envisager un plan B. Cependant l'organisation a lieu dans un mois et il est inquiétant de constater que le dossier est assez léger.

- **Bilan des démarches avec le Département et l'ONF sur la maintenance et création de pistes**

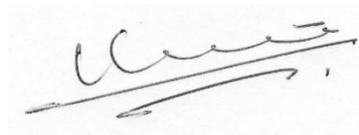
Monsieur Jean Louis PARIS évoque le partenariat engagé avec le Département et l'ONF. Ce sont des travaux réguliers entrepris avec le Comité pour recenser les nouvelles pistes et itinéraires de pratiques qui seront inscrits dans une Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires afin d'améliorer la structuration des sports de nature. Cette Commission, où siègeront de nombreuses institutions, sera mise en place en avril 2023. Des formations de « shapers » ou « pisteurs » pourraient être ainsi mises en place. Par ailleurs, le projet de labellisation VTT délivré par la FFC pourra effectivement entrer dans ce dispositif, avec des stations déjà livrées et évaluées (Cilaos, volcan...), et le Département serait même prêt à financer annuellement cette labellisation.

6. QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Il y a lieu de réfléchir à l'avenir de la Commission Piste dont la Présidente a présenté sa démission. L'Assemblée Générale de février sera l'occasion d'en rediscuter et donner un nouveau souffle à cette Commission qui possède néanmoins les techniciens compétents pour faire progresser la discipline.
- ✓ Le Comité Directeur valide la décision d'attribuer une prime de 100 euros à chaque coureur ayant participé aux sélections réunionnaises du Championnat de France des outremer des 11 et 12 juin 2002, organisé à La Réunion.
- ✓ M. Michel BENARD précise que son engagement pour la campagne publicitaire pour le Comité a été respecté. Une campagne de 10 jours avec le spot qui est passé plusieurs fois par jour. Pour l'année prochaine des discussions reprendront pour envisager d'autres idées de communication.
- ✓ Le site internet du Comité est en souffrance. Il n'est pas facile de trouver la personne qui ait du temps pour le faire vivre et pour y parler de tous les aspects du vélo réunionnais. Il y a lieu également d'apporter plus de commentaires dans les publications des pages Facebook du Comité, qui, souvent ne contiennent que des photos.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion du Comité Directeur se termine à 21H00.

Le Secrétaire général,
M. Mikaël CASCADE





Comité Régional de Cyclisme de La Réunion

177, chaussée Royale - Résidence La Chapelle - 97460 Saint-Paul

☎ 0262 22 64 08

☎ 0692 22 88 39

✉ ffcrun@wanadoo.fr

📘 comité régional de cyclisme de La réunion

TARIFICATION 2023

Tarification 2023 de l'affiliation des clubs au Comité régional et tarification forfaitaire des organisations et de l'assurance annuelle des organisateurs :

Ré-affiliation CLUB (avec compétiteur(s) ou avec organisation)	B.M.X.	V.T.T.	ROUTE	LOISIRS
Affiliation	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €
Forfait Organisation de Course	350,00 €	500,00 €	550,00 €	
Forfait Assurance Annuelle		230,00 €	350,00 €	
TOTAL	550,00 €	930,00 €	1 100,00 €	200,00 €

Nouveau CLUB (sans compétiteur(s) ou sans organisation)	B.M.X.	V.T.T.	ROUTE	LOISIRS
Affiliation	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €

Nouveau CLUB (avec compétiteur(s) ou avec organisation)	B.M.X.	V.T.T.	ROUTE	LOISIRS
Affiliation	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €
Forfait Organisation de Course	175,00 €	250,00 €	275,00 €	
Forfait Assurance Annuelle		115,00 €	175,00 €	
TOTAL	275,00 €	465,00 €	550,00 €	100,00 €

CONTRIBUTION REGIONALE ANNUELLE POUR LE DEVELOPPEMENT DU COMITE :

10€ PAR LICENCE

TARIFICATION EPREUVES FFC LA REUNION - 2023								Total CRC
DISCIPLINE	TYPE	COÛT ENGAGEMENT		PART CLUB Org	REPARTITION / FACTURATION COMITE			
		NON LICENCIE CARTE JOURNEE	LICENCIE		Part C R 50% D E	Part Comm 50% D E	Part F D	Part ARB
ROUTE	TRAD JOUR		9,0	4,0	2,0	2,0	1,0	5,0
ROUTE	JEUNE		6,0	3,0	1,0	1,0	1,0	3,0
ROUTE	ECOLE VELO		7,0	3,0	2,0	1,0	1,0	4,0
ROUTE	ETAPE * NB J		LIBRE ?	DIFF	2,0	2,0	1,0	5,0
ROUTE	CYCLO		LIBRE ?	DIFF	2,0	2,0	1,0	5,0
ROUTE	CYCLO NL			DIFF			2,0	2,0
ROUTE								
ROUTE								
PISTE	AUTRE		6,0	3,0	1,0	1,0	1,0	3,0
PISTE	JEUNE		6,0	3,0	1,0	1,0	1,0	3,0
VTT	XC		12,0	6,0	2,0	2,0	2,0	6,0
VTT	XC JEUNE		8,0	3,0	2,0	2,0	1,0	5,0
VTT	XC NL	20,0		DIFF			2,0	2,0
VTT	DH		15,0	11,0	2,0	2,0		4,0
VTT	DH NL	8,0		DIFF			2,0	2,0
VTT	AUTRE		LIBRE ?	DIFF	2,0	2,0	3,0	7,0
VTT	NL			DIFF		0,0	2,0	2,0
VTT	MEGA			DIFF	2,0	2,0	2,0	6,0
VTT	MEGA NL			DIFF			2,0	2,0
BMX	CHAL CPE CHAMP		10,0	4,0	2,0	2,0	1,0	6,0
BMX	PROMO		LIBRE	DIFF +			2,0	2,0